

Les personnes de 50 ans ou plus utilisant des services d'hébergement et de distribution de repas pour sans-domicile

Le mot de l'Observatoire

Avec la publication de cette nouvelle *Lettre*, l'ONPES entend poursuivre son travail d'analyse des conditions de vie des personnes en grande pauvreté. Cette synthèse présente les principaux résultats d'une étude qui s'intéresse aux parcours peu observés jusqu'ici des personnes de 50 ans ou plus utilisant les services d'aide à destination des sans-domicile, à partir de l'exploitation de sources quantitatives et qualitatives. Elle semble indiquer que l'approfondissement de la crise se traduit par l'arrivée à la rue d'une population âgée en grande exclusion.

Les questions de vieillesse et de vieillissement sont aujourd'hui largement posées aussi bien par les chercheurs que par les dispositifs de politiques publiques, dans le champ national ou européen¹. Personnes âgées, vieillards, troisième âge, retraités, seniors... les définitions et les frontières de la vieillesse ont été remises en cause par les évolutions socio-économiques du XX^e siècle jusque dans les conceptions mêmes des âges de la vie². Étape « normale » du cycle de vie, elle suscite néanmoins de nombreuses interrogations, comme en témoignent les débats sur les retraites ou la fin de vie. La question se pose avec d'autant plus d'acuité pour les personnes âgées en situation de précarité et notamment pour celles qui ont des difficultés de logement : y a-t-il aujourd'hui plus de personnes sans domicile âgées utilisant les services d'aide à destination des sans-domicile ? Existe-t-il des « carrières » de « vie à la rue » ? Les sans-domicile âgés sont-ils de jeunes sans-domicile ayant vieilli « à la rue » ou des personnes ayant connu un parcours résidentiel stable qu'un événement

a précipité « dans la rue » (chômage, maladie, décès du conjoint, etc.) ?

Dans la continuité des réflexions de l'ONPES sur le caractère multidimensionnel de l'invisibilité chez les publics pauvres³, cette étude⁴ vise à actualiser les connaissances sur les personnes utilisatrices de services d'hébergement et de distribution de repas, âgées de 50 ans ou plus⁵. Elle s'appuie principalement sur les données de l'enquête réalisée en 2012 par l'INSEE et l'INED (encadré).

Un public âgé invisible

Même si cette étude rend compte d'un certain nombre de résultats permettant une meilleure connaissance des personnes de 50 ans ou plus utilisant les services d'hébergement et de distribution de repas à destina-

¹ Citons par exemple Guillemard Anne-Marie, 2010, *Les défis du vieillissement*, Paris, PUF ; Lorenzi Jean-Hervé, 2014, *La France face au vieillissement*, Paris, Descartes et Cie ; le colloque international « Longévité : quels défis mondiaux pour le XXI^e siècle ? », octobre 2015 ; le projet MONALISA (avril 2013) ; le groupe de travail européen sur le vieillissement (Ageing Working Group-AWG), etc.

² Van de Velde Cécile, 2015, *Sociologie des âges de la vie*, Paris, Armand Colin ; Bourdelais Patrice, 1993, *L'âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement des populations*, Paris, Odile Jacob.

³ Voir l'[étude exploratoire](#) menée pour le compte de l'ONPES, FORS recherche sociale – ONPES, 2014, « Étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale de certains publics mal couverts par la statistique publique ».

⁴ Voir le [rapport complet](#)

⁵ Si l'Organisation mondiale de la santé définit une « personne âgée » comme une personne de plus de 60 ans nous considérerons ici les utilisateurs de services d'aide à destination des personnes sans domicile comme « âgé(e)s » à partir de 50 ans. Les conditions de vie de ces personnes, notamment du point de vue sanitaire, et leur taux de mortalité élevé comparativement à la population générale française, autorisent en effet une telle définition (ONPES, CépiDc-INSERM, Collectif Les Morts de la Rue, 2013, « La mortalité des personnes sans domicile en France entre 2008 et 2010 », *La lettre de l'ONPES*, n°3).

tion des personnes sans domicile, elle fait néanmoins le constat d'une certaine invisibilité de cette tranche d'âge au sens défini par l'ONPES : une population mal couverte par la statistique publique, peu visible pour les pouvoirs publics et peu ou mal appréhendée par les politiques sociales⁶. L'invisibilité de ces personnes est en effet d'abord institutionnelle car « trop vieux pour la rue, trop jeune pour la maison de retraite »⁷, ce public met en difficulté le champ très segmenté de la prise en charge sanitaire et sociale. Les départements financent l'accompagnement des personnes âgées par le versement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ; les régimes de protection sociale ont à leur charge la couverture des besoins liés à la retraite et à la maladie tandis que la prise en charge de l'exclusion est effectuée par des structures associatives ou para-institutionnelles. L'existence d'un public âgé, utilisateur de services d'aide, dont les besoins se trouvent à la lisière des dispositifs d'assistance, de dépendance et de besoins sanitaires et sociaux questionne les fondements des dispositifs de protection sociale. L'invisibilité de cette catégorie de population concerne également les travaux de recherche : nombreux sont les travaux sur la pauvreté des personnes âgées d'une part et sur « la question SDF »⁸ et les formes d'habitat « en situation limite »⁹ d'autre part ; plus rares sont les analyses situées à l'intersection de ces deux champs de recherche¹⁰. Enfin, l'invisibilité de cette question renvoie aux conditions mêmes d'existence de cette population âgée : l'isolement, le vieillissement et la mortalité précoces des personnes sans domicile âgées rendent plus difficiles l'analyse et la compréhension de leurs caractéristiques spécifiques. Dans ce contexte, il convient donc de rappeler tout l'intérêt que représentent les deux enquêtes portant sur la population des utilisateurs de services d'hébergement et de distribution de repas de 2001 et 2012.

Des conditions de vie précaires mais plus stables et plus satisfaisantes que pour les plus jeunes

En 2012, les personnes de 50 ans ou plus connaissent des conditions de logement ou d'hébergement un peu plus stables que les plus jeunes. Elles dorment moins souvent dans des lieux non prévus pour l'habitation

⁶ FORS recherche sociale – ONPES, 2014, *op.cit.*

⁷ Rouay-Lambert Sophie, 2006, « La retraite des anciens SDF : Trop vieux pour la rue, trop jeunes pour la maison de retraite », *Annales de la recherche urbaine*, n° 100, p. 136-143.

⁸ Damon Julien, 2002, *La question SDF, critique d'une action publique*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Le Lien social.

⁹ Lion Gaspard, 2014, « En quête de chez-soi. Le bois de Vincennes, un espace habitable ? », *Annales de géographie*, 2014/3, n° 697, p. 956-981.

¹⁰ Le croisement entre les effets du logement et de la pauvreté avec le critère de l'âge a été réalisé pour la première fois en 2002 par Maryse Marpsat (Marpsat Maryse, 2002, « Les plus de 50 ans utilisateurs des lieux de distribution de repas chauds ou des centres d'hébergement pour sans-domicile », *Gérontologie et Société*, n°102, p. 167-181).

L'enquête Sans-domicile 2012

L'étude repose sur l'utilisation conjointe de plusieurs matériaux quantitatifs et qualitatifs : les enquêtes statistiques réalisées par l'INSEE et l'INED en 2001 et 2012 auprès de personnes utilisant les services d'hébergement ou de distribution de repas, des entretiens réalisés par l'INED dans le cadre du groupe de travail « Cabanes et habitations de fortune », mis en place en 2012 (10), des entretiens (7) et des observations (21 journées) réalisés par l'Équipe de recherche sur les inégalités sociales (ERIS), et enfin une revue de la littérature académique et de la littérature grise sur la question de la vieillesse et des personnes sans domicile ou en situation de pauvreté.

Le champ de l'enquête Sans-domicile 2012 (SD2012) est constitué des personnes francophones de 18 ans ou plus, vivant dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants et ayant fréquenté au moins une fois pendant la période d'enquête un service d'hébergement, de restauration gratuite ou une halte de nuit (sans hébergement). 4 500 personnes ont ainsi répondu en face à face à un questionnaire, dans un échantillon de 1 300 services d'aide. On estime à 103 000 le nombre d'adultes ayant utilisé au moins une fois ces services dans ces agglomérations de plus de 20 000 habitants. La part des personnes de 50 ans ou plus disposant d'un logement ou étant propriétaires ou locataires étant significative (21 %) parmi les utilisateurs de services enquêtés, nous avons fait le choix de ne pas exclure ces individus de notre étude. Celle-ci ne porte donc pas seulement sur la population des sans-domicile¹ mais bien sur l'ensemble des personnes utilisant les services d'hébergement ou de restauration gratuite.

¹ Une personne est dite sans domicile si elle a passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation (sans-abri), y compris les haltes de nuit qui ne sont pas équipées pour y dormir, ou dans un service d'hébergement (hôtel ou logement payé par une association, chambre ou dortoir dans un hébergement collectif, lieu ouvert de façon exceptionnelle en cas de grand froid).

et sont plus souvent « autonomes »¹¹ par rapport à leur logement/hébergement que les plus jeunes : 21 % d'entre elles ont un logement personnel, contre seulement 9 % des moins de 50 ans. Les plus âgés sont globalement plus satisfaits que les plus jeunes de leurs conditions d'hébergement ou de logement. Ceci est vrai quel que soit le mode d'hébergement ou de logement, mais c'est particulièrement le cas pour les personnes qui vivent dans un logement, une habitation mobile ou une chambre d'hôtel et, plus paradoxalement, pour celles qui sont sans abri (**tableau 1**).

Des ressources faibles mais plus importantes que les autres tranches d'âge

À autres caractéristiques sociales contrôlées, les personnes de 50 ans ou plus ont des revenus supérieurs aux autres personnes utilisatrices de services d'aide. Rares sont celles qui n'ont aucun revenu (9 % des 50 ans ou plus ; 20 % des moins de 30 ans). Elles ont par contre moins souvent reçu de dons matériels

¹¹ L'hébergement ou le logement « autonome » correspond à la situation des personnes qui, la veille de l'enquête, ne dépendent ni du soutien d'un organisme d'aide ni de celui d'une tierce personne pour se loger. Elles ont dormi dans un logement (en propriété ou en location, squatté, occupé sans titre), une habitation mobile ou une chambre d'hôtel ne dépendant pas d'une association, d'un centre d'hébergement ou d'un organisme, dans l'espace public ou dans un abri de fortune.

Tableau 1 • Âge des utilisateurs des services d'hébergement et de restauration selon leur lieu d'hébergement la veille de l'enquête (en %)

		Moins de 50 ans	50 ans ou plus	Ensemble
En logement		9	21	12
Sans logement personnel	Locataires ou propriétaires			
	Ensemble	81	69	78
	<i>Sans domicile en centre</i>	36	37	36
	<i>Sans domicile en hôtel</i>	12	3	10
	<i>Sans domicile en logement</i>	26	23	25
	<i>Sans abri</i>	7	6	7
	Autres personnes			
Ensemble	10	10	10	
<i>Dont logé par un tiers</i>	7	5	7	
Total		100	100	100

P(khi²) < 0,0001

Sources : INSEE, Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et de distribution de repas, 2012.

Champ : Personnes francophones de 18 ans ou plus, agglomérations de plus de 20 000 habitants, France métropolitaine.

non monétaires – de la part d'associations, de mairies ou de particuliers – que toutes les autres catégories d'utilisateurs.

Du point de vue de l'expérience vécue, l'entrée dans le statut de « retraité » n'est pas neutre. Elle peut ainsi être vécue comme une libération pour ceux qui ont commencé à travailler très jeunes et dont la « carrière » à la rue a été particulièrement longue. Lorsqu'elle n'est pas encore accessible en droit, elle est attendue avec impatience.

« Concernant, comment je vois la retraite : et bah paisiblement. Sans aucun souci. Voilà. Comme, je vais dire, une nouvelle étape à franchir. Et vous ne vous inquiétez pas des conditions matérielles ? Non, parce que je sais qu'à partir du moment où j'aurai ma retraite, même si c'est une retraite sociale, j'aurai quand même un niveau financier un peu plus élevé donc euh voilà. » (Paul, 55 ans, sans domicile durant vingt ans, en logement individuel chez les Petits Frères des Pauvres).

Des problèmes de santé qui s'accroissent avec l'avancée en âge

Comme en population générale, l'état de santé des personnes de 50 ans ou plus utilisant les services d'aide à destination des sans-domicile est plus dégradé que celui des personnes plus jeunes. Une grande majorité d'entre elles déclare avoir une maladie ou un problème de santé chronique ou à caractère durable (54 %) et être limitée depuis au moins six mois dans les activités de la vie courante (se laver, manger, marcher) à cause d'un problème de santé ou d'un handicap (45 %). Elles souffrent plus particulièrement d'hypertension artérielle et de dépression. Les conditions dans lesquelles elles sont hébergées ont une influence majeure sur cet état de santé, que ce soit d'un point de vue objectif (maladies dont elles souffrent) ou subjectif (sentiment d'être ou non en bonne santé).

L'accès aux soins semble s'être amélioré en dix ans : même si les 50 ans ou plus sont plus nombreux qu'en

2001 à déclarer être en mauvaise ou très mauvaise santé (ils sont 12 % en 2001, 35 % en 2012), ils sont aussi plus nombreux qu'en 2001 à être allés consulter un médecin au cours des douze derniers mois (78 % en 2001, 86 % en 2012). Les personnes de 50 ans ou plus sont beaucoup plus nombreuses que les autres tranches d'âge à déclarer avoir été hospitalisées en hôpital psychiatrique après l'âge de 18 ans : 23 % sont dans ce cas contre seulement 8 % des moins de 30 ans et 17 % de l'ensemble des utilisateurs. Les femmes de 50 ans ou plus notamment ont beaucoup plus souvent que les autres utilisateurs été hospitalisées pour des raisons psychiatriques (avant l'âge de 18 ans) que les autres utilisateurs (17 % contre 8 % pour l'ensemble des utilisateurs).

Les personnes âgées sans domicile, plus isolées que les plus jeunes

Les plus âgés vivent plus souvent en couple ou avec des enfants et moins souvent seuls en 2012 qu'en 2001 (tableau 2).

Cependant, comme en 2001¹², les personnes de 50 ans ou plus utilisant les services d'aide en 2012 sont globalement moins soutenues par leur famille ou leurs amis, avec qui elles entretiennent des liens plus faibles que les plus jeunes. Vivant plus souvent seules, moins souvent avec des enfants, elles ont davantage perdu contact avec leur famille et leurs amis que les moins de 50 ans, soit pour des raisons structurelles (étant plus âgées, elles ont une plus grande probabilité d'avoir perdu leurs parents pour cause de décès par exemple) soit parce qu'elles en ont fait le choix (par honte d'avouer leur situation) soit en raison de ruptures qui ont fragilisé leurs liens familiaux et amicaux (prison, divorce et séparation, alcoolisme, etc.). Elles sont majoritairement au chômage, retraitées ou en invalidité et font moins appel aux services d'aide que les plus jeunes. Leur isolement semble donc sensiblement plus important.

¹² Marpsat Maryse, 2002, *op. cit.*

Tableau 2 • Situation familiale des utilisateurs des services d'hébergement et de restauration en 2001 et 2012 (en %)

	Enquête Sans-domicile 2001			Enquête Sans-domicile 2012 (pondération 2001)		
	Moins de 50 ans	50 ans ou plus	Ensemble	Moins de 50 ans	50 ans ou plus	Ensemble
Vit en couple	13	8	13	20	19	20
Vit avec des enfants	23	7	20	29	16	25
Vit seul	64	86	68	61	74	65

P(khi²)<0,0001

Sources : INSEE, Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et de distribution de repas, 2001, 2012.

Champ : Personnes francophones de 18 ans ou plus, agglomérations de plus de 20 000 habitants, France métropolitaine.

Tableau 3 • Distribution par âge et par sexe des utilisateurs des services d'hébergement et de restauration en 2001 et 2012 (en %)

	Enquête Sans-domicile 2001			Enquête Sans-domicile 2012 (pondération 2001)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Moins de 30 ans	56	44	100	50	50	100
30-49 ans	71	29	100	63	37	100
50 ans ou plus	82	18	100	70	30	100
Ensemble	68	32	100	62	38	100

P(khi²)<0,0001

Sources : INSEE, Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et de distribution de repas, 2001, 2012.

Champ : Personnes francophones de 18 ans ou plus, agglomérations de plus de 20 000 habitants, France métropolitaine.

« *Ce qui est beaucoup, c'est la solitude quoi. Beaucoup, c'est la solitude... C'est-à-dire ? Des fois il y a personne qui vous parle pas quoi. Et ça, c'est dur, ça ? C'est dur. C'est pénible, c'est très pénible.* » (Émile, 51 ans, sans domicile depuis sept ans, lieu non prévu pour l'habitation – rue).

Cet isolement est parfois modéré par des mécanismes compensatoires à l'échelle individuelle : la recherche d'un lien avec les associations, avec une communauté religieuse, avec des animaux de compagnie, etc., est un moyen de se rattacher à la société.

« *Il a quel âge lui ? 9 ans. Je l'ai eu bêtement, parce que je voulais pas particulièrement d'animaux et puis j'en voulais pas chez moi – je suis un peu maniaque. Puis un dimanche j'avais pas le moral, et je voyais une affiche de la SPA, je me disais que je serai intéressé par un petit chien. Alors j'ai gambé, "je suis tout seul, (...)". Je suis allé voir la petite vendeuse en boulangerie, elle le donnait, je lui ai donné mes coordonnées (...) Et voilà ça s'est fait comme ça, il avait 5 ans et demi quand je l'ai eu. (...) Au mois de septembre, ça fera quatre ans, ça passe. Et je l'emmène partout, il prend le train, le métro, l'autobus je l'emmène et il bouge pas. **Vu comment il accueille les gens, on voit bien que c'est pas un méchant.** Là, fin septembre il y a un voyage en Crète, mais je veux pas y aller car il accepte pas les animaux. Alors on me propose bien de le garder, mais moi si je pars, le sachant là, ça va pas aller. C'est ça. Non il va me manquer.* » (Paul, 65 ans, ancien SDF relégué par les Petits Frères des pauvres après huit ans de vie à la rue).

Une prise en charge institutionnelle plus importante pour les femmes que pour les hommes

Plus nombreuses en 2012 qu'en 2001 parmi la population enquêtée, les femmes sont cependant toujours moins nombreuses que les hommes et leur proportion diminue fortement quand l'âge augmente. Alors qu'une personne enquêtée de moins de 30 ans sur deux est une femme, elles ne sont plus qu'un tiers parmi les 50 ans ou plus (**tableau 3**).

La relative absence des femmes les plus âgées dans la population enquêtée s'explique en partie par un traitement genré et familialiste des problématiques d'exclusion : les femmes ayant des enfants sont la cible prioritaire des dispositifs d'action publique. Elles sont donc prises en charge plus rapidement que les hommes et rares sont celles qui n'ont aucune solution d'hébergement. Moins d'1 % seulement des femmes sont sans abri, soit sept fois moins que l'ensemble de la population enquêtée. Les femmes les plus âgées, comme les plus jeunes, sont plus souvent que les hommes du même âge dépendantes d'un organisme d'aide pour se loger, mais il s'agit le plus souvent d'un logement ou d'un hôtel payé par une association (50 % des femmes de 50 ans ou plus contre seulement 17 % des hommes du même âge) et beaucoup plus rarement d'une structure collective (24 % des femmes de 50 ans ou plus sont hébergées dans de telles structures, contre 44 % des hommes du même âge) (**tableau 4**).

On retrouve ainsi dans le parcours en France de Fodé et de sa famille cette prise en charge différenciée, vécue comme une injustice en partie responsable de la séparation du couple :

« **Donc votre femme elle habitait dans les cartons ? On a dormi dehors quand le plan Atlas**

Tableau 4 • Sexe des utilisateurs de 50 ans ou plus des services d'hébergement et de restauration selon leur lieu d'hébergement la veille de l'enquête (en %)

		Hommes	Femmes	Ensemble
Logement ou hébergement « autonome »	Logement personnel	21	23	21
	Squat, Caravane	2	0	1
	Hôtel payé par la personne	1	0	1
	Espace public ou abri de fortune	8	2	6
	Ensemble	32	25	30
Logement ou hébergement dépendant d'un tiers ou d'un organisme d'aide	Hébergement collectif	44	24	38
	Logement ou hôtel fourni par une association	17	50	27
	Logé par un tiers	7	1	5
	Halte de nuit	0	0	0
	Ensemble	68	75	70
Total	100	100	100	

P(khi²) < 0,0001

Sources : INSEE, Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et de distribution de repas, 2012.

Champ : Personnes francophones de 18 ans ou plus, agglomérations de plus de 20 000 habitants, France métropolitaine.

*ne nous trouvait rien, quand le 115 ne nous trouvait rien, on dormait dehors... (...) **Donc du coup vous avez vécu en squats combien de temps ? C'est-à-dire que... Madame m'a laissé dans la rue... Elle est partie quand vous avez eu vos enfants, c'est ça ? Voilà. Elle est restée combien de temps avec vous ? (...)** 2001, on s'est perdu de vue. Parce que... à chaque fois y a la bagarre entre nous... Elle est allée dans d'autres associations avec les deux enfants. Au départ, c'était avec un enfant. Y a d'autres associations qui s'occupent seulement des femmes avec enfants. (...) Et après, elle m'a quitté. (...) **Donc du coup aujourd'hui je continue tout seul... Je continue tout seul dedans... dans la rue.** » (Fodé, 52 ans, sans domicile depuis vingt-deux ans, alterne la rue et l'hébergement en centre d'hébergement).*

Même si elles sont moins nombreuses dans des situations de précarité liées au logement que les hommes, les femmes sont plus exposées aux violences, à la fois dans leur passé et dans leur expérience actuelle d'exclusion liée au logement. « Les femmes sont confrontées à une multiplicité des types de violences mais également des agresseurs (hommes, autres femmes, membres de la famille, institutions sociales) »¹³.

¹³ MIPES, 2008, « Être une femme sans domicile fixe après 50 ans. Enquête et réflexions », p. 12.

Une paupérisation des personnes âgées plutôt qu'un vieillissement à la rue

L'étude vient confirmer le constat des associations d'une augmentation du nombre de personnes de 50 ans ou plus utilisatrices des services d'aides et d'hébergement : en 2012 ces personnes âgées représentent 27 % des utilisateurs alors qu'en 2001 elles ne représentaient que 18 % du public.

Malgré l'augmentation du nombre de personnes âgées qui utilisent ces services, plusieurs éléments permettent d'affirmer que ces « nouveaux » utilisateurs de 50 ans ou plus ne sont pas majoritairement des sans-domicile qui auraient vieilli mais plutôt des personnes qui ont disposé d'un logement, ont été « intégrées », mais ont connu des événements et des ruptures qui les ont conduites à des situations de fragilité et de vulnérabilité à un âge avancé.

Cette paupérisation des personnes âgées est principalement le fait de personnes nées en France et de nationalité française. En effet, en 2012, les « nouveaux » utilisateurs de 50 ans ou plus sont plus souvent qu'en 2001 nés en France et de nationalité française. Un fait notable de l'étude est l'augmentation sensible entre 2001 et 2012 du nombre de personnes étrangères et immigrées au sein de l'ensemble de la population enquêtée mais dans la tranche d'âge des 50 ans ou plus, c'est le nombre de personnes nées en France ou de nationalité française qui est en très forte augmentation. L'immigration touche donc principalement les plus jeunes utilisateurs de services d'aide.

Les personnes de 50 ans ou plus, qu'elles soient en logement ou sans logement personnel au moment de l'enquête, ont très majoritairement vécu en logement en location ou été propriétaire et ce, plus souvent que les plus jeunes. Elles ont aussi été plus souvent que les plus jeunes en logement au cours de l'année précédant l'enquête. Néanmoins, par rapport à 2001, les utilisateurs, quel que soit leur âge, sont moins nombreux en 2012 à avoir déjà vécu au moins trois mois durant leur vie dans un logement en tant que locataire ou propriétaire. Il en va de même pour le fait d'avoir été locataire ou propriétaire au moins un mois pendant l'année précédant l'enquête. En dix ans, les utilisateurs de service ont donc connu quel que soit leur âge une dégradation de leurs conditions de logement. Alors que 19 % des utilisateurs de 50 ans ou plus étaient locataires ou propriétaires en 2001 (et 11 % de l'ensemble des utilisateurs), ils sont 15 % en 2012 contre 9 % pour l'ensemble des utilisateurs. Ainsi, le nombre de personnes âgées qui sont logées et qui fréquentent les services d'aide a diminué, mais le nombre de personnes sans domicile a, lui, augmenté (76 % des 50 ans ou plus étaient sans domicile en 2012 contre 69 % en 2001). Plus nombreux qu'il y a dix ans, les plus âgés sont aussi plus nombreux à connaître des difficultés de logement qu'il y a dix ans.

En 2001, 46 % des 50 ans ou plus avaient déjà, au cours de leur vie, dormi dans la rue (54 % des 30-49

Tableau 5 • Âge et fratrie des utilisateurs de services d'hébergement et de restauration en 2001 et 2012 (en %)

Combien avez-vous eu de frères et sœurs y compris les demi-frères et les demi-sœurs, et ceux qui sont décédés ?	Enquête Sans-domicile 2001					Enquête Sans-domicile 2012 (pondération 2001)			
	Moins de 40 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans ou plus	Ens.	Moins de 50 ans	50-59 ans	60 ans ou plus	Ens.
Aucun.e	4	6	11	12	6	5	3	6	5
Un.e et plus	96	94	89	88	94	95	97	94	95
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

P(khi²) < 0,0001

Sources : INSEE, Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et de distribution de repas, 2001, 2012.

Champ : Personnes francophones de 18 ans ou plus, agglomérations de plus de 20 000 habitants, France métropolitaine.

ans et 49 % des moins de 30 ans). En 2012, cette proportion augmente : 57 % des 50 ans ou plus ont déjà dormi dans la rue (contre 58 % des 30-49 ans et 54 % des moins de 30 ans). Par ailleurs, entre 2001 et 2012, la part des personnes de 50 ans ou plus parmi celles qui ont déjà dormi dans la rue au cours de leur vie a elle aussi augmenté passant de 16 % à 27 %. En un peu plus de dix ans, les personnes enquêtées sont donc plus nombreuses à connaître la rue aujourd'hui et c'est particulièrement le cas des plus vieux, pour lesquels une augmentation de 10 points s'observe entre 2001 et 2012. Mais si les plus vieux connaissent plus la vie à la rue qu'il y a dix ans, ils sont aussi plus nombreux à en sortir qu'il y a dix ans.

Enfin, en utilisant la fratrie comme un indicateur objectif permettant une comparaison entre les utilisateurs de 2001 et 2012, on peut mesurer leur présence ou non dans les services d'aide à ces deux périodes. On remarque qu'une partie des personnes qui avaient 50 ans ou plus en 2001 ne sont plus, en 2012, dans la population enquêtée, soit parce qu'elles sont décédées, soit parce qu'elles ne sont plus utilisatrices de services d'aide. En 2001, la proportion de personnes qui déclarent ne pas avoir de frères ou de sœurs augmente avec l'âge. Alors que ce n'est plus le cas en 2012. L'hypothèse selon laquelle les personnes qui avaient une quarantaine d'années en 2001 (40-49 ans) se retrouvent en 2012 dans la catégorie des 50-59 ans n'est pas vérifiée dans la mesure où on observe qu'ils étaient plus nombreux en 2001 à ne pas avoir de fratrie (6 % d'entre eux) que les personnes âgées de 50-59 ans en 2012 (3 %) [tableau 5].

Les utilisateurs des services de restauration et d'hébergement de 50 ans ou plus en 2012 ne sont majoritairement pas des personnes qui ont vieilli « à la rue » dans le sens où ceux qui étaient utilisateurs de ces services en 2001 ne le sont plus en 2012. Et inversement, ceux qui le sont aujourd'hui, ne l'étaient

pas en 2001. Dans leur grande majorité, les utilisateurs de 2012 ne sont pas les mêmes que ceux de 2001.

Nos conclusions apportent donc une confirmation objective au constat unanime des associations de terrain qui, à l'image des Petits frères des Pauvres, décrivent les personnes de 50 ans ou plus qu'ils accueillent comme des « personnes prises en charge [qui] n'ont pas connu durablement la rue. Elles étaient bien intégrées et ont perdu récemment leur logement à la suite d'un divorce, d'une perte de leur travail, d'une expulsion »¹⁴. Enfin, le récit et l'analyse des trajectoires sociale et résidentielle des personnes de 50 ans ou plus fréquentant les services d'aide a permis de déterminer, pour cette tranche d'âge, des facteurs de risque accru de rupture des liens sociaux, y compris tardive : le placement dans la petite enfance, les violences intrafamiliales, le décès d'un ou des deux parents, le travail précoce contraint, le faible niveau d'étude, la rupture de liens familiaux et amicaux, un parcours résidentiel heurté, l'épreuve du chômage et parfois celles de la prison constituent les principaux ressorts pouvant expliquer le basculement d'une trajectoire individuelle vers la situation de sans-domicile ou plus généralement d'usager des services d'aide.

Marie Loison-Leruste

avec la collaboration de **Benoît Roullin** et **Marion Arnaud**, doctorants de l'Équipe de recherche sur les inégalités sociales.

Maîtresse de conférences en sociologie,
Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité

Chercheuse au Centre de recherche sur l'action locale,
Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales
de l'Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité

Chercheuse associée au Centre Maurice Halbwachs,
Équipe de recherche sur les inégalités sociales

¹⁴ Rapport annuel 2014, Les Petits frères des Pauvres, juin 2015, p. 17.



Responsable de la publication :
Didier Gelot, secrétaire général de l'Onpes

Secrétariat de rédaction :
Nadine Gautier

Mise en page :
SCEI

www.onpes.gouv.fr

ISSN : 2426-2773